



ENSEMBLE ACCOMPAGNONS LES AUTISTES

les amis d'Olivier...et les autres

Association déclarée d'intérêt général

Ouvre droit à 66% de réduction d'impôts, prévue aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le 20 mai 2021 s'est tenue à SAINT VALLIER notre Assemblée Générale Ordinaire.

Face aux restrictions sanitaires en vigueur, et, comme nos l'autorise l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, modifiée par l'Ordonnance 2020-1947 du 02 décembre 2020, nous avons organisé une Assemblée Générale Ordinaire par courrier.

Il a été établi une feuille d'émargement pour les six personnes présentes : Hubert BEAUDOT président, André POLLIER trésorier, Pierre LANGERON trésorier adjoint, Anne-Marie BEAUDOT assesseur-scrutateur, Michel TRELAT assesseur-scrutateur, Babette LANGERON-CHARDON secrétaire.

Hubert BEAUDOT ouvre la séance à 14h30.

En 2020, 48 personnes ont réglé leur cotisation et ont donc droit de vote. 48 courriers ont été envoyés, 41 nous sont parvenus en retour. Conformément à l'article 12 des statuts de l'Association, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Sur les 41 votes reçus, 39 sont validés, 2 sont nuls.

Deux assesseurs – scrutateurs ont vérifié, compté et dépouillé les enveloppes du scrutin :

*Validation des rapports (joint à ce compte-rendu):

Procès-Verbal AG du 11-01-2020	39 voix
Le rapport d'orientation 2021 a obtenu	39 voix
Le rapport financier 2020 a obtenu	39 voix
Le budget prévisionnel 2021 a obtenu	39 voix
Le rapport d'activité 2020 a obtenu	39 voix

*** Election et renouvellement des mandats des membres du C.A.**

Membres sortants souhaitant renouveler leur mandat :

Madame Rosalie DUVERNEAU	39 voix	
Monsieur Christian GENDREAU	38 voix	1 abstention
Madame Babette LANGERON-CHARDON	39 voix	
Monsieur André POLLIER	39 voix	

Monsieur Alain LE TALLEC, membre sortant, a informé le bureau qu'il ne souhaitait renouveler son mandat, ne figure donc pas dans la liste.

Pas de nouvelle candidature pour le C.A. Les membres sortants sont réélus.



Remerciement de notre président à Monsieur LE TALLEC

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je tiens à remercier très sincèrement notre ami Alain qui n'a pas souhaité renouveler son mandat et quitte donc notre conseil.

Alain nous a rejoint en 2015, assidu à nos réunions, toujours mobilisé et partant pour nos diverses manifestations il a su avec conviction, faire partager à ses collègues et amis choristes, son engagement pour les autistes en organisant plusieurs concerts.

Nous savons que nous pourrions encore compter sur lui, il restera, j'en suis sûr, un membre très actif de notre association.

La vie de notre association c'est aussi le plaisir des rencontres dans un esprit de sincère amitié réciproque où tu as pris pleinement ta place.

Merci Alain pour ces moments partagés.

A bientôt,
Hubert,

***Questions diverses :**

Proposer, par mail, une exposition sur notre site, des photos des plantations des graines que nos correspondants ont reçu.

Autre proposition soumise à l'assemblée, trouver un partenaire qui pourrait financer un lot pour un concours, par exemple des distributeurs des fleurs et plantes.

Pour les envois courriels, bien utiliser le mode copie cachée (CCI).

N.B. : cette option est déjà utilisée pour les mails adressés à nos adhérents, partenaires, donateurs et médias.

Pour inciter nos correspondants à aller plus facilement sur notre site, faire un mail à tous, avec une nomenclature pour installer un raccourci sur leur ordinateur.

Concernant les séjours de répit, seuls deux jeunes ont pu bénéficier de leurs séjours en 2020 avant le confinement.

Deux dont le séjour était programmé n'ont pas pu partir à cause de la pandémie.

A ce jour, nous n'avons pas reçu de projet de séjour pour les deux autres jeunes.

Compte-tenu des circonstances actuelles particulières les sommes qui ont été budgétisées pour leurs séjours restent disponibles.



RNA : W712000899 Association loi 1901 déclarée le 05 mars 1997 en sous-préfecture de CHALON SUR SAONE
Paru au JO sous le N° RNA : W 712000899
Siège social : 13, place de la Liberté - 71230 SAINT VALLIER

Procès-verbal d'Assemblée Générale du 11 janvier 2020

Le samedi 11 janvier 2020 à 16h30,

Les membres de l'association **ENSEMBLE ACCOMPAGNONS LES AUTISTES** – les amis d'Olivier...et les Autres dont le siège social est sis au 13, place de La Liberté 71230 SAINT VALLIER,
Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle René ROUSSEAU à SAINT VALLIER, sur convocation du Président par lettre simple, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Hubert BEAUDOT en sa qualité de Président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Madame LANGERON-CHARDON en sa qualité de secrétaire de l'association, de Monsieur André POLLIER en sa qualité de Trésorier de l'association et de Monsieur Pierre LANGERON en sa qualité de Trésorier Adjoint de l'association.

Le Président constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de trente-deux (32) et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2019
Rapport moral 2019
Rapport d'activités 2019
Rapport financier par le trésorier 2019
Vote des rapports moral, d'activités, financier 2019
Présentation du budget prévisionnel 2020
Perspectives et projets 2020
Questions diverses
Elections et renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

Les rapports :

Le PV 2019, le rapport moral, le rapport d'activités et le bilan financier 2019 ont été remis aux personnes présentes. Il en a été fait lecture. Il a été fait lecture du budget prévisionnel 2020. Ces rapports soumis aux votes ont été adoptés à l'unanimité.

Perspectives et projets 2020 :

Le Président annonce les projets 2020. L'assemblée approuve ces projets à l'unanimité.

Questions diverses :

Néant.

Election et renouvellement des membres du C.A. :

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :
Le Président cite les membres sortant du Conseil d'Administration :

3/11



Madame Anne-Marie BEAUDOT
Monsieur Pierre LANGERON
Monsieur Hubert BEAUDOT

Madame Gisèle POLLIER
Monsieur Michel TRELAT

Tous souhaitent renouveler leur mandat. L'assemblée se prononce favorablement pour toutes ces candidatures à mains levées et à l'unanimité des membres présents.

En conséquence, le Président énumère la liste des membres du Conseil d'Administration ainsi renouvelé :

Anne-Marie BEAUDOT,
Babette LANGERON-CHARDON
Hubert BEAUDOT
Pierre LANGERON
André POLLIER

Rosalie DUVERNEAU
Gisèle POLLIER
Christian GEANDREAU
Alain LE TALLEC
Michel TRELAT.

Le C.A. élira son bureau lors de la prochaine réunion de Conseil d'Administration.

Résolution portant sur la désignation de la personne chargée des formalités administratives réglementaires :

L'assemblée générale confère tout pouvoir au secrétaire de séance Babette LANGERON-CHARDON, pour accomplir toutes les formalités nécessaires, notamment le dépôt de la déclaration modificative des statuts et de la composition du Conseil d'Administration à la sous-préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A SAINT VALLIER, le 11 janvier 2020

Le Président,
Hubert BEAUDOT

Le Secrétaire de séance
Babette LANGERON-CHARDON



RAPPORT D'ORIENTATION 2020

L'année 2020 restera pour nous tous une année très particulière où nous avons dû collectivement faire face à une terrible situation, bien sûr, notre association n'a pas échappé à la règle et a dû mettre en sommeil la quasi-totalité de ces actions, comme vous avez pu le lire dans le rapport d'activité.

Nous avons tous plus ou moins été touché par cette épidémie et ses contraintes sanitaires, mais avec raison et responsabilité, nous avons su nous adapter à cette nouvelle donne.

Néanmoins, je voudrais mettre en lumière la vie de nos jeunes dans leurs établissements respectifs. Pour la plupart, le confinement fut généralisé dès le 15 mars. Confinement dans leur unité avec mise en place de protocole sanitaire très strict pour le personnel, plus aucun retour en famille, ni visite n'étaient autorisés, suppression des activités extérieures et des rencontres entre les différentes unités d'une même structure. Une vie quasi carcérale pour nos jeunes n'ayant pas toujours la possibilité de comprendre ce qui se passait.

Il aura fallu attendre le 25 juin pour que l'étau se desserre et qu'il puisse y avoir les premiers retours en famille. Ce fut de grands moments de joie pour les familles de retrouver leur enfant, certes, désorienté et ayant perdu quelques habitudes difficilement acquises, mais en bonne santé.

Nous pouvons féliciter et remercier chaleureusement le personnel des structures d'accueil. Avec dévouement, l'ensemble des personnels quelques soient leurs fonctions, a su s'adapter à ces nouvelles contraintes et créer une vie communautaire au sein de chaque unité où les résidents ont pu trouver leur place et un peu d'épanouissement.

Merci également d'avoir permis aux familles de suivre régulièrement la vie des unités en créant des liens avec Facebook, Zoom ou Skype. Ces communications étaient vitales pour rassurer et informer les parents.

Il y eu quelques semaines avec une vie un peu plus normale durant l'été, mais les sorties en dehors de l'établissement n'étaient toujours pas autorisées et puis, fin octobre retour à un confinement plus strict, jusqu'à Noël environ où les jeunes ont pu rentrer en famille pour quelques jours.

Toutes ces contraintes endurées par nos jeunes depuis un an, n'ont fait que renforcer la détermination de notre association à poursuivre ses actions de sensibilisation à la cause de l'autisme, afin de récolter des fonds qui viendront améliorer leur condition de vie et leur quotidien.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le confinement est toujours d'actualité et notre programme d'actions 2020 est bien menacé. Nous continuerons cependant la vente de bougies virtuelles dans le cadre de la Journée Mondiale de L'Autisme du 02 avril 2021. Nous souhaitons également mettre en place un nouveau process de communication à destination des personnes proches de nous et de nos motivations, en leur offrant une carte avec des graines de fleurs des champs à semer. A travers ce geste symbolique nous espérons fédérer un maximum de personnes pour la cause de l'autisme et recevoir bien sûr, des dons qui nous permettrons de poursuivre nos engagements envers les autistes, leur famille et soutenir la recherche.

Je voudrais remercier tout particulièrement Babette pour tout ce qu'elle fait pour l'association. Pendant toute cette année 2020, elle a su maintenir le lien entre nous tous, nous envoyant régulièrement des informations et messages garants de notre amitié, élément indispensable à notre bon fonctionnement.

Merci à tous les membres du bureau, plus particulièrement les trésoriers qui en cette période difficile ont dû être vigilants quant à la tenue des comptes. Merci à tous les membres du C.A. toujours présents quand il faut. Merci à Adrien, qui nous permet de mieux communiquer par l'informatique.

Merci à vous tous pour votre soutien.

Hubert BEAUDOT
Président



COMPTE RENDU DU COMPTE FINANCIER année 2020
« Ensemble Accompagnons les Autistes, les Amis d'Olivier... et les Autres »
(Voir tableaux ci-dessous)

1) les soldes des comptes :

Caisse :	45,45 €
Livret A :	7 801,32 € <i>(ce chiffre tient compte des intérêts)</i>
Compte courant	4 135,81 €
Total des comptes au 31 décembre	11 982,58 €
Provisions à déduire <i>(séjours de rupture)</i>	4 072,00 €
Soit un total disponible au 31 décembre de	7 910,58 €

2) Le Résultat des principales actions ont été les suivantes :

Bougies virtuelles	1 327,30 €
Ventes chocolats	-(moins) 108,00 €
<i>Dons de chocolats (dus à la crise sanitaire)</i>	
<i>685 chocolats donnés, soit une perte de</i>	<i>-(moins) 522,48 € (0,763 € au prix d'achat unitaire)</i>
Ventes cœurs	240,00 € <i>(les achats des fournitures avaient été comptabilisés en 2019)</i>

3) Les principales recettes ont été :

Les adhésions, dons via Hello Asso, dons divers, intérêts :	1 608,70 €
Les ventes bougies virtuelles, chocolats, cœurs : <i>(Bougies 1327,30€, chocolats 670,00 € et cœurs 240,00 €)</i>	2 237,30 €
Soit un total de	3 846,00 €

4) Les principales dépenses ont été :

Les dons aux associations (ARGAD, ARAPI, Jardin des 7 sens et divers lieux d'accueil pour les séjours de rupture :	4 428,00 €
Les achats divers : chocolat et frais de fonctionnement :	1 074,78€
Soit un total de	5 502,78€

5) Budget prévisionnel 2021 :

Concernant le budget prévisionnel, en annexe, celui n'est pas à l'équilibre : les différentes actions ne pouvant pas être maintenus en 2021, nous avons optés pour un envoi groupé de graines. Nos dépenses seront supérieures à nos recettes potentielles. Dans nos dépenses prévues pour les différents dons aux associations et aides aux séjours de rupture, 4 072,00 € ont déjà été provisionnés en 2020 et reportés en 2021.

André POLLIER
Trésorier

Pierre LANGERON
Trésorier adjoint

DEPENSES	2020	2019	RECETTES	2020	2019
Comptes de Charges			Comptes de Produits		
Achat			Ventes de biens produits par l'association		
Fournitures de bureau	-	234,87	Ventes de produits par l'asso : chocolat, bougies virtuelles	1 997,30	2 254,60
achat de marchandises : chocolat	778,00	500,04	Ventes de produits par l'association : brioches	-	5 700,00
achat de brioches	-	2 508,00	recette concert	-	920,20
achat divers : concert, cœurs	-	78,53	vente cœurs	240,00	-
Services extérieurs			Subvention d'exploitation		
site informatique + logo	70,41	67,05	Subventions	-	-
assurance 2020	115,00	-			
Autres produits extérieurs			dons divers		
réabonnement	-	-		-	-
versement de transport	-	-			
sacem	-	108,14	autres produits de gestion courante		
achats réceptions	111,37	409,20	Cotisations- adhésions	240,00	215,00
frais postaux	-	122,28	collecte	-	-
frais bancaires	-	-	dons divers	1 328,28	1 816,97
Charges de personnel			dons exceptionnels : Rotary, OMS, Lilou, St Gilbert	-	1 851,00
auxiliaire de vie	-	-	Produits financiers		
Autres charges de gestion courante			autres produits financiers : remboursement frais banc	-	-
Dons aux associations et assimilés	4 428,00	8 500,00	intérêts	40,42	35,44
Dons aux asso et assimilés en provision	4 072,00		Transfert de charges		
Charges Exceptionnelles			transfert de charges financières : livret A + caisse		17,00
charges exceptionnelles sur op de gestion					
dons, libéralité	-	-			
immo financières : transfert livret A+caisse	-	45,45			
Sous Total	9 574,78	12 573,56	Sous Total	3 846,00	12 810,21
AUTRES DEPENSES			AUTRES RECETTES		
immobilisations financières			annulation provisions	8 500,00	
* Prêts accordés par l'asso	-	-	Remboursements prêts accordés par l'association	-	-
Traitement des contributions en nature			Traitement des contributions en nature		
Répartition par nature de charges			répartition par nature de ressources		
dons chocolat	522,48	-	dons chocolat	522,48	-
Sous Total	-	-	Sous Total	-	-
TOTAL DES DEPENSES	10 097,26	12 573,56	TOTAL DES RECETTES	12 868,48	12 810,21
REPORT R 2019 de l'exercice	236,65				
RESULTAT 2020 de l'exercice	2771,22				



Résumé du compte financier au 31/12/2020

Ces disponibilités étaient réparties comme suit :		Les soldes des comptes sont répartis comme suit :	7 910,58 €
Compte de banque	8 833,01 €		
<i>provisions dépenses</i>	-8 500,00 €		
Compte sur livret	4 760,90 €	solde de banque (inclus provisions déduites-4072,00 €)	63,81 €
Caisse	45,45 €	Compte sur livret	7 801,32 €
- Total dépense pour l'année N-1	-12 573,56 €	Caisse	45,45 €
+ Total des recettes pour l'année N-1	12 810,21 €		
= Disponibilités au 31/12/ année N-1	5 139,36 €		
Ces disponibilités sont réparties comme suit :			
Compte de banque	4 135,81 €	principales Recettes réparties comme suit :	3 846,00
<i>provisions dépenses</i>	-4 072,00 €	dons , cotisations ,subventions, autres,	1 608,70
Compte sur livret	7 801,32 €	ventes bougies, chocolat, cœurs	2 237,30
Caisse	45,45 €		
- Total dépense pour l'année N	-10 097,26 €	principales dépenses réparties comme suit :	5 502,78
+ Total des recettes pour l'année N	12 868,48 €	achats divers : bougies, fournitures...etc...	1 074,78
= Disponibilités au 31/12/ année N	7 910,58 €	dons aux différentes associations et assimilés	4 428,00



Ebauche Budget Prévisionnel 2021

RECETTES								DEPENSES								
			Nb 2020	Prix U	2021	2020	MN	% recette			NB	prix U	2021	2020	MN	% dépenses
758500	dons		25	30,00	750,00	1 328,28			626000	achats envel timbr	10	45,00	450,00	-		
756000	adhésions		70	5,00	350,00	240,00			657000	dons assoc	1	6 500,00	6 500,00	4 428,00		
706200	action St Gilbert		0	500,00	-				606801	brioche	0	2,30	-	-		
701000	ventes bougies		500	1,00	500,00	1 997,30			616800	assurance	1	117,00	117,00	115,00		
706001	dons fleurs		50	40,00	2 000,00	-			625700	achats réceptions	1	50,00	50,00	111,37		
701001	ventes brioche		0	5,00	-	-			671300	cadeau	1	50,00	50,00	-		
706000	concert		0	10,00	-	-			606802	achat divers (cœurs)	1	50,00	50,00	-		
701002	vente cœurs		400	2,00	800,00	240,00			606800	achat chocolat	0	1,16	-	778,00		
768100	Intérêts		1	40,00	40,00	40,42			606400	fournitures de bureau	1	100,00	100,00	-		
									606803	graines	420	2,20	924,00	-		
									635300	sacem	0	-	-	-		
									611000	site	1	300,00	300,00	70,41		
					4 440,00	3 846,00	594,00	15,44%					8 541,00	5 502,78	3 038,22	55,21%
					11 982,58				Le budget n'est pas à l'équilibre : cette année, cause crise sanitaire, pas de vente de brioche, pas de concert etc... <ul style="list-style-type: none"> • dans le compte 657000, les dons aux associations pour les séjours de rupture soit 4 072,00 € ont été provisionnés en 2020 							
prévision recettes				4 440,00												
prévision dépenses					- 8 541,00											
					7 881,58											

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

L'Assemblée Générale du 11 janvier 2020, fût l'occasion de remettre les chèques aux organismes et associations que nous soutenons.

Le 12 janvier, nous avons été invités au thé dansant organisé par le ROTARY CLUB Montcellien.

Le 27 février 2020, notre C.A s'est rencontré pour élire le bureau.

Le 28 février 2020, grâce à l'invitation au bœuf musical de l'association « L'Abreu'Art Des GaliPotes », nous avons eu l'occasion de présenter notre association, proposer nos cœurs emplis de lavandes et nos chocolats.

Le 07 mars 2020, nous étions présents à la Journée Handisports organisée par l'OMS de SAINT VALLIER.

Le 07 mars toujours, notre association était présente au loto annuel du ROTARY CLUB Montcellien.

Compte-tenu de la crise sanitaire et du confinement qui en a découlé, toutes les autres manifestations ont été annulées.

Ainsi, la vente de chocolat prévue sur le marché de MONTCEAU LES MINES à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Autisme du 2 avril, le concert du 29 mars en l'église ST LUC de ST VALLIER, la vente de brioches le 05, 06 et 07 juin en réseau et en direct, la journée détente de tous les bénévoles le 07 juin, toutes ces actions n'ont pu être réalisées cette année.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Autisme, nombre d'entre vous sont allés sur notre site internet pour faire un don ou/et acheter des bougies virtuelles. Votre générosité, nous encourage à poursuivre nos objectifs. Nous vous remercions chaleureusement pour ce geste de solidarité qui nous permet de ne pas avoir une année complètement blanche.

Mais, notre association n'est pas restée complètement inactive. N'ayant pu réaliser l'opération de vente des chocolats, il restait en stock environ 700 sachets que nous avons décidé d'offrir aux établissements qui accueillent nos jeunes, apportant un peu de douceur aux résidents et personnels, dans cette période difficile.

Je remercie également très chaleureusement les petites mains, Gisèle, Martine, Anne-Marie avec qui nous avons confectionné 168 cœurs en feutrine emplis de lavande, ce qui nous a permis de toucher un nouveau public.

Concernant les séjours de répit deux jeunes ont pu partir en début d'année 2020, avant le confinement. Pour les quatre autres jeunes les sommes allouées sont toujours en attente.

NOTRE SITE INTERNET :

Afin d'optimiser l'interface entre les smartphones notre site internet va faire peau neuve. Il sera désormais plus facile d'accéder aux diverses applications depuis vos téléphones portables pour participer à distance à nos diverses actions, adhérer et ou faire un don en ligne. Notre association étant déclarée d'intérêt général, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts. Vous pourrez bien entendu, toujours suivre nos actualités sur le site et sur Facebook.

Un grand merci à Adrien qui nous aide à faire vivre notre site, assure la maintenance et répond présent à chaque fois qu'un caprice informatique se présente.

CONCLUSION :

Pour conclure, malgré cette année, pour le moins particulière, nous adressons nos plus chaleureux remerciement et notre grande reconnaissance aux personnes et organismes qui nous ont soutenu et ont œuvré pour faire entendre la cause de l'autisme. Gageons qu'à la fin de cette crise sanitaire qui nous immobilise, nous nous retrouverons prochainement pour réaliser ensemble nos projets au profit des personnes atteintes d'autisme.

Je vous remercie,

Babette LANGERON-CHARDON
Secrétaire



Notre Assemblée Générale
Le 11 janvier 2020



Thé dansant du ROTARY
Le 12 janvier 2020



Bœuf musical
Le 28 février 2020



Journée Handisport
07 mars 2020